

NH THERAGUIX lève 13 millions d'euros pour financer une nanoparticule innovante en oncologie.

Chammas & Marcheteau conseille Bpifrance, Supernova Invest, Omnes Capital et Arbevel.

Chammas & Marcheteau est intervenu en qualité de conseil juridique de Bpifrance, Omnes Capital et Arbevel, ainsi que de Supernova Invest, l'investisseur historique, dans le cadre de leur investissement au sein de NH THERAGUIX pour un montant total de 13 millions d'euros.

Start-up lyonnaise créée en 2015 et spécialisée dans la biotechnologie, NH THERAGUIX développe des nanoparticules contre le cancer, qui augmentent l'efficacité des traitements par radiothérapie.

Conseil juridique des Investisseurs : Chammas & Marcheteau (Denis Marcheteau, associé et Stéphanie Bréjaud, avocat)

Conseil juridique NH THERAGUIX : Bellecour Conseil (Stéphane Berrucaz)

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs opérations de croissance externe et stratégies de développement en France et à l'international. Fort de 40 spécialistes du droit des affaires, dont 9 associés, il propose à ses clients des expertises en Fusions-Acquisitions, Private Equity, Fonds et Services Financiers, Fiscalité ainsi qu'en Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information.